

**ASSOCIATION  
DE SOUTIEN À LA  
FONDATION DES FEMMES**

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2021

**SE DONNER LES MOYENS**  

---

**DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**  

---

Association de soutien à la Fondation des Femmes

JUIN 2022

CONTACT

Fondation des Femmes  
Cité Audacieuse  
9 Rue de Vaugirard  
75006 - Paris  
[www.fondationdesfemmes.org](http://www.fondationdesfemmes.org)  
[bonjour@fondationdesfemmes.org](mailto:bonjour@fondationdesfemmes.org)

REMERCIEMENTS

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes et la Fondation des Femmes remercient les donatrices et donateurs, les entreprises mécènes, les ambassadrices et ambassadeurs et les nombreux et nombreuses bénévoles qui ont permis la réalisation des actions en 2021.

RÉDACTION ET RELECTURE

Julie Gorrias, Ophélie Delmas, Anne-Cécile Mailfert, Jessica Ohayon, Marie Quintrand, Céline Rancoule, Solène Toutut, Floriane Volt, Laura Slimani, Ramatoulaye Diop, Catherine Semedo

MISE EN PAGE

Yay Graphisme

## SOMMAIRE

### EDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES

#### CHIFFRES DE L'ANNÉE 2021

#### UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

#### STRATÉGIE 2021-2023

### PROGRAMMES D'ACTION DE LA FONDATION DES FEMMES

#### AXE 1 : ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUTES LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATIONS

##### I - PROGRAMME FORCE JURIDIQUE

Projet #1 : Programmes 365

Projet #2 : Permanences à la Cité Audacieuse

Projet #3 : Contentieux stratégiques

Projet #4 : Plaidoyer institutionnel et électoral

Projet #5 : Rapport sur l'impact  
du Covid-19 sur l'emploi des femmes

Projet #6 : Soutien aux associations  
dans leur plaidoyer

#### AXE 2 : AMÉLIORER LA VIE ET REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

##### II - PROGRAMME ABRI D'URGENCE

Projet #1 : Abri d'urgence

Projet #2 : Plaidoyer Un Abri pour Toutes

##### III - PROGRAMME SORORITÉ

Projet #3 : Les collectes de produits  
#MamansEnfants et #RèglesDeSurvie

Projet #4 : Projet Une femme, Un job

Projet #5 : Clôture de Toutes Solidaires

Projet #6 : Grands Prix et Coups de Pouce

Projet #7 : Ouverture de la Maison  
des Femmes de Sarcelles

##### IV - PROGRAMME PÉPITES

Projet #8 : Application App-Elles

Projet #9 : Déménagements solidaires

Projet #10 : Lutte contre les cyberviolences  
conjugales

#### AXE 3 : ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES ET TRANSFORMER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ ET DE LEURS DROITS

##### V - PROGRAMME STAND UP

Projet #1 : Stand Up

##### VI - PROGRAMME AUDACIEUSES

Projet #2 : Réouverture de la Cité  
Audacieuse et fonctionnement

Projet #3 : Campagne #RegardeMoiBien

Projet #4 : 3ème édition du baromètre  
Priorités Femmes

Projet #5 : Le prix Simone de Beauvoir

Projet #6 : Le Rapport « Numérique :  
le sexisme en liberté »

Projet #7 : Opération « Kits Sororité »

# ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES

Cher.e.s ami.e.s,

L'année 2021 fut l'année de nos cinq ans. Une année anniversaire, à nouveau rendue particulièrement compliquée par les restrictions sanitaires liées au COVID.

Ces 5 années furent l'occasion de faire le bilan de notre quinquennat d'action pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons ainsi pour la première fois réalisé notre rapport d'impact. Celui-ci a démontré l'impact des projets soutenus par l'association de soutien à la Fondation des Femmes, la qualité du travail des associations que nous finançons et confirmé l'absolue nécessité d'une fondation des femmes en capacité de soutenir des projets et d'agir juridiquement pour les femmes et le respect de leurs droits.

Ce travail nous a également amené à travailler sur notre stratégie à venir pour les trois prochaines années. Nous avons ainsi déterminé six grands programmes d'actions qui viendront restructurer les trois axes stratégiques qui guidaient nos pas jusque-là. Hébergement, droit, sensibilisation, innovation... l'association de soutien à la Fondation des Femmes contribue à la consolidation et à la structuration des actions de la Fondation des Femmes en direction du terrain en fonction des besoins les plus urgents déterminés avec l'appui du secteur associatif. Des chantiers métiers structurants viennent compléter les grands programmes et permettent de consolider la structure qui reste en forte croissance.

En 2021, les restrictions sanitaires nous ont à nouveau contraintes à reporter nos événements de collecte et de levée de fonds et à centrer nos actions sur des actions digitales et de communication, qui ont remporté un grand succès comme l'a montré notre campagne #RegardeMoiBien. L'enthousiasme soulevé par les actions de la Fondation des Femmes s'est à nouveau trouvé confirmé.


Je profite de ce rapport d'activité pour remercier tout particulièrement l'ensemble de l'équipe opérationnelle de l'association de soutien à la Fondation des Femmes et toutes les bénévoles impliquées dans la réussite de ses projets. 2021 a aussi été l'occasion de renforcer l'équipe de l'association de soutien à Fondation des Femmes et tout particulièrement d'étoffer l'équipe de Direction.

C'est ce que vous découvrirez dans ce rapport.  
Je vous souhaite une bonne lecture.

**Sarah Becker**

Présidente  
de l'association  
de soutien  
à la Fondation  
des Femmes


## LES CHIFFRES DE L'ANNÉE



**6 447**  
BÉNÉVOLES




**2 671 480**  
EUROS DISTRIBUÉS  
EN 2021



**63 736**  
ABONNÉ.E.S  
INSTAGRAM  
+62,16%



**22 709**  
ABONNÉ.E.S  
LINKEDIN  
+98,49%



**360**  
AVOCAT.E.S BÉNÉVOLES  
POUR LA FORCE JURIDIQUE



**369**  
ACTIONS DE SOUTIEN  
À DES STRUCTURES  
185 structures soutenues  
218 soutiens financiers  
110 soutiens matériels  
41 soutiens juridiques



**31 171**  
FOLLOWERS  
SUR TWITTER  
+26,75%

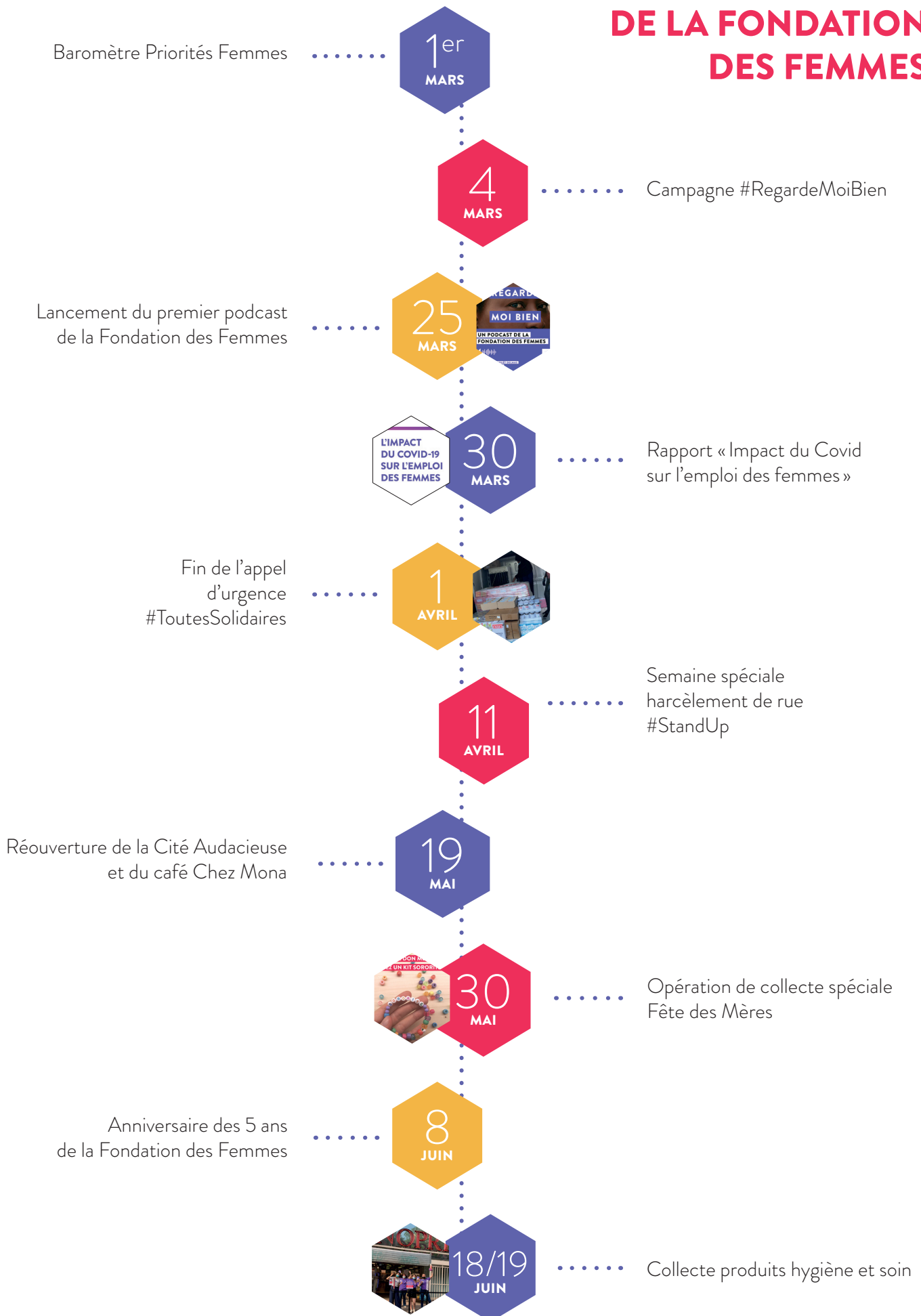


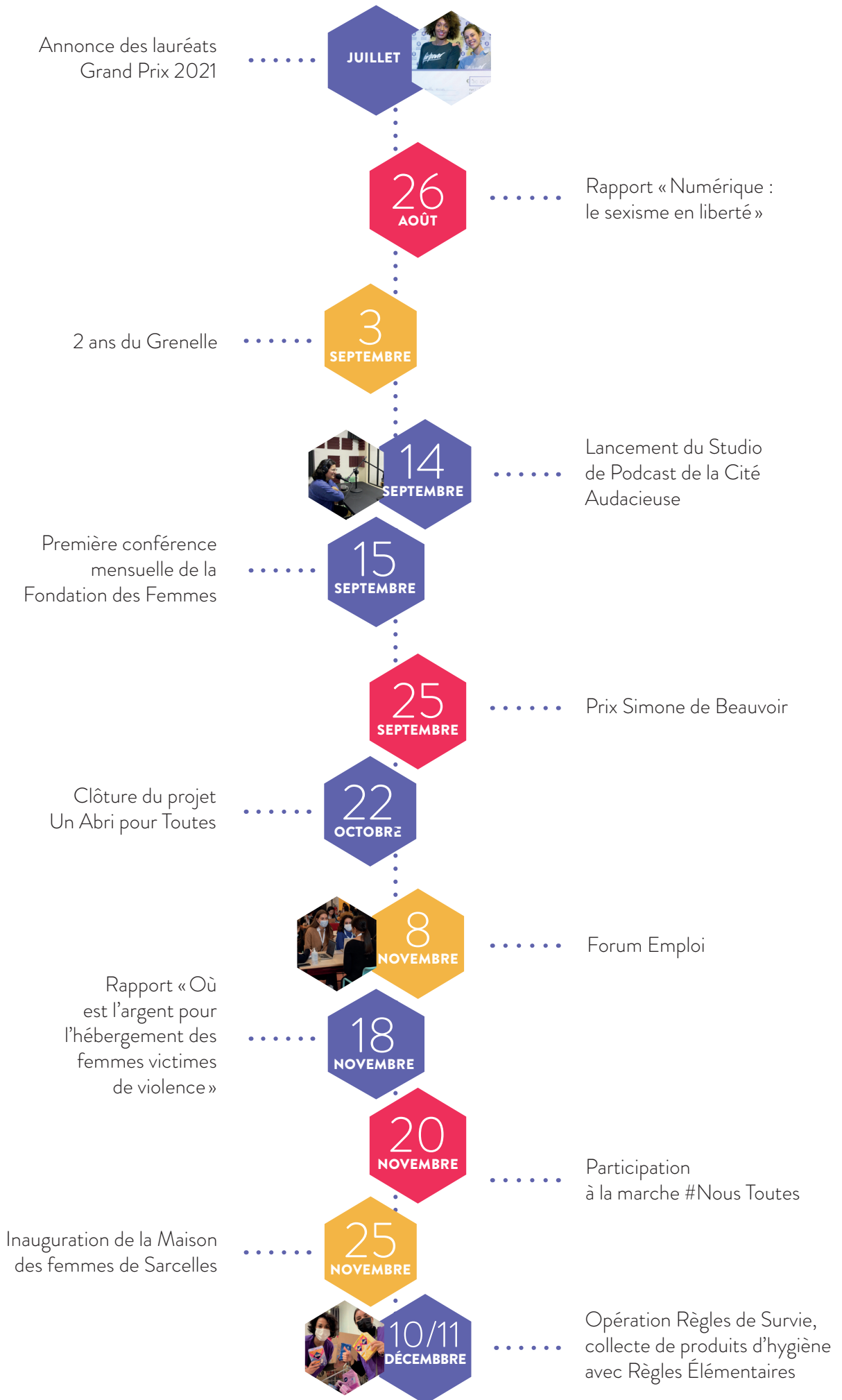
**61 071**  
LIKES SUR  
FACEBOOK  
+11,32%



**65 004**  
PERSONNES  
INSCRITES A NOTRE  
NEWSLETTER  
+47,24%

# UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES





# STRATÉGIE

## 2021-2023

L'association de soutien à la Fondation des Femmes a pour objet de contribuer aux missions et à la stratégie de la Fondation des Femmes. Après 5 années d'existence, la Fondation des Femmes continue de se développer et de renforcer son action, grâce à la mise en place d'une nouvelle stratégie 2021-2023 qui se décline en trois enjeux majeurs pour les femmes.

### AXE•1

#### ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUTES LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATIONS

Le fondement de notre action : promouvoir et défendre les droits des femmes, avec le programme «Force juridique» composé d'avocates bénévoles qui permettent l'accès à la justice des femmes victimes de violences et de discriminations.

### AXE•2

#### AMÉLIORER LA VIE ET REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

Les modalités de notre action avec un focus prioritaire : soutenir les projets les plus impactants pour autonomiser toutes les femmes, donner du pouvoir d'agir, notamment aux plus vulnérables et précaires, particulièrement touchées par le contexte post-crise sanitaire, avec les programmes «Abri d'urgence», «Sororité» et «Pépites».

### AXE•3

#### ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES ET TRANSFORMER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ ET DE LEURS DROITS

L'objectif de notre action : atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, dans les faits, par la création d'un environnement sensible à l'égalité, aux stéréotypes, et la promotion d'une société respectueuse des droits, de la sécurité et de la dignité de toutes les femmes avec les programmes «Stand up» et «Audacieuses».



## **AXE 1 ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUTES LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATIONS**

### **PROGRAMME FORCE JURIDIQUE**

Ce programme vise à améliorer les réponses institutionnelles en augmentant la pression judiciaire et publique sur les responsables politiques présentant des réponses encore trop peu satisfaisantes face aux exigences légitimes d'égalité, de justice et de protection. Les lois sont là, à améliorer certes, mais surtout à être appliquées. Grâce à l'appui des avocates bénévoles de la Force juridique, la Fondation des Femmes soutient les associations de femmes dans leurs revendications et leurs démarches judiciaires pour plus d'égalité. Elle agit via des recours personnels ou stratégiques, la publication de rapports, le renforcement des compétences juridiques des associations partenaires, l'évolution de la jurisprudence et le plaidoyer.

#### **Objectifs chiffrés d'ici 2023 :**

- 300 femmes accompagnées
- 10 propositions associatives reprises
- +10% du taux de plainte
- +10% du taux de condamnation pour viol

## **AXE 2 AMÉLIORER LA VIE ET REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ**

### **PROGRAMME ABRI D'URGENCE**

L'objectif est de ne laisser aucune femme en danger sans solution d'hébergement de qualité. Les moyens dédiés à l'hébergement spécialisé et de qualité pour les femmes victimes de violences ont fait défaut pendant le confinement, mais cette situation était déjà problématique avant la crise sanitaire et le reste encore. Ce programme finance des nuitées pour femmes et enfants fuyant les violences, main dans la main avec son partenaire principal, la Fédération Nationale Solidarité Femmes, et d'autres associations de terrain. Il propose un hébergement immédiat de qualité et sécurisé,

ainsi qu'un accompagnement et une aide matérielle. Cette solution de courte durée enclenche un parcours de sortie des violences dans de bonnes conditions, ce que ne permettent pas toujours les dispositifs d'hébergement d'urgence saturés. Les femmes accèdent ensuite à des dispositifs de droit commun adaptés. Le programme vise à terme à pousser l'État à financer de nouvelles places d'hébergement.

#### **Objectifs chiffrés d'ici 2023 :**

- 10 000 nuitées financées d'ici 2021
- 1 000 places créées par le gouvernement d'ici 2022
- 500 femmes soutenues par an

### **PROGRAMME SORORITÉ**

Le combat pour l'égalité n'aboutira pas si les femmes les plus vulnérables sont oubliées. Les femmes vulnérables en général sont isolées et n'ont pas forcément accès aux biens et services proposés par les associations. Des facteurs peuvent renforcer la vulnérabilité : les situations de handicap, les parcours de migration, la ruralité et/ou le peu d'accès aux services ... La Fondation favorise l'accès aux femmes vulnérables à un maximum de biens et services, le tout dans un esprit de solidarité et d'émancipation. Il s'agit d'identifier et financer les projets associatifs les plus impactants visant à faciliter l'accès des femmes aux biens et services partout en France (création de Maisons des Femmes, organisation de collectes, soutien aux dispositifs d'écoute, Grands Prix de la Sororité...)

#### **Objectifs chiffrés d'ici 2023 :**

- 150 000 femmes touchées
- Soutien disponible 24h/24 à travers les plateformes et numéros d'écoute

### **PROGRAMME PÉPITES**

Il s'agit du laboratoire d'innovation de la Fondation des Femmes. Face aux violences faites aux femmes qui évoluent, aux inégalités qui se reconfigurent et aux besoins des femmes pour y faire face qui changent, il faut renforcer la capacité d'innovation des projets féministes. La Fondation incube des dispositifs innovants adaptés aux besoins des femmes pour faire reculer les violences et les inégalités, grâce à un laboratoire d'innovation et en mobilisant un fonds de secours associatif afin de renforcer la capacité d'innovation des projets féministes portés par des associations spécialisées.

### **Objectifs chiffrés d'ici 2023 :**

4 projets lancés (cyberviolences conjugales, déménagements solidaires...) issus du laboratoire d'innovation, mieux adaptés aux besoins des femmes pour faire reculer les violences et les inégalités d'ici à 2023

## **AXE 3 ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES ET TRANSFORMER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ ET DE LEURS DROITS**

### **PROGRAMME STAND UP**

100% des femmes ont déjà fait l'expérience du harcèlement dans les transports en Île-de-France. Dans les rues désertées pendant les confinements et les soirs de couvre-feu, le harcèlement n'a pas disparu, bien au contraire. Privées de témoins, les femmes ont raconté des violences accrues, rappelant qu'aux côtés des lois, la sensibilisation est primordiale pour espérer améliorer la situation. La Fondation des Femmes souhaite mettre un terme au harcèlement de rue en augmentant la réaction des témoins et des victimes. Ce programme a été créé par L'Oréal Paris.

### **Objectif chiffré d'ici 2023 :**

200 000 personnes formées ou sensibilisées pour réagir contre le harcèlement de rue en France

### **PROGRAMME AUDACIEUSES**

La Fondation des Femmes œuvre pour faire monter le niveau de conscience des inégalités, faire évoluer les comportements et les mentalités, grâce à la sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes et contre le sexisme, à la promotion du féminisme et de l'égalité femmes-hommes. Pour les femmes et les hommes cantonné.e.s à la maison par la généralisation du télétravail, le confinement aurait pu être une occasion de rééquilibrer les tâches au sein des ménages hétérosexuels. Il a malheureusement trop souvent signifié une surcharge pour les femmes devant gérer en même temps et en un même lieu les enfants, leurs devoirs, la maison, les repas et les réunions en visioconférence. La Fondation des Femmes compte bien profiter de la Cité Audacieuse pour faire rayonner son discours et sensibiliser très largement.

### **Objectif chiffré d'ici 2023 :**

10% de la population sensibilisée grâce à nos contenus



AXE 1

**ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE  
POUR TOUTES LES FEMMES  
VICTIMES DE VIOLENCES  
ET DE DISCRIMINATIONS**

|

**PROGRAMME**  
**FORCE JURIDIQUE**



## MISSION DU PROGRAMME :

Améliorer les réponses judiciaires et institutionnelles pour faire respecter les droits des femmes et l'égalité. La Force Juridique apporte notamment un appui ponctuel et spécifique aux femmes victimes accompagnées par les associations spécialisées à travers des programmes d'appui.

## MOYENS DU PROGRAMME :

L'association de soutien à la Fondation des Femmes mobilise un réseau d'avocat.e.s structuré pour accompagner des victimes, et soutenir les associations dans leur plaidoyer.

### Projet #1 : Programmes 365

L'association de soutien à la Fondation des Femmes, soutenue par AXA, continue le déploiement des programmes 365 et Elles'Angels. Le **programme 365** qui consiste à mettre en relation des femmes victimes de violence accompagnées par des associations et des avocat.e.s du barreau de Paris, en pro bono et en partenariat avec le Barreau de Paris - Solidarité, a permis la prise en charge gracieuse de **48 dossiers** de femmes victimes de violences conjugales en 2021 en Île-de-France. Entre 2018 et 2021, **258 femmes franciliennes** ont été accompagnées gratuitement dans leurs démarches judiciaires. Le **programme Elles'Angels** permet la prise en charge des frais de justice des femmes victimes de violence accompagnées par des associations spécialisées dans toute la France. En 2021, ce programme a permis la prise en charge financière des procédures judiciaires de **24 femmes**.

### Projet #2 : Permanences à la Cité Audacieuse

En septembre 2021, avec la réouverture de la Cité Audacieuse au public, le projet de bureau d'accueil et d'orientation, assuré par des associations spécialisées comme Elles imaginent, s'est renforcé. Un mardi matin par mois, en partenariat avec le Barreau de Paris - Solidarité, les avocat.e.s du programme 365 et de la Force juridique tiennent une permanence juridique dédiée aux femmes victimes de violences. À ce jour, **une vingtaine de femmes** (dont 7 en 2021 entre septembre et décembre), orientées par les associations ou s'étant adressées directement à la Force juridique, ont pu bénéficier de consultations juridiques gratuites.

### Projet #3 : Contentieux stratégiques

Les avocates de la Force juridique continuent d'être actives et sollicitées pour accompagner les associations ou militantes féministes dans des contentieux stratégiques - c'est-à-dire des procédures judiciaires dont l'issue pourrait avoir un effet significatif pour les droits des femmes (en faisant jurisprudence) ou qui revêt un caractère particulièrement sensible. De nombreuses affaires, notamment de **violences sexistes et sexuelles et de violences en ligne**, sont encore en cours. En 2021, des avocates de la Force juridique ont accompagné le collectif Bas les masques! dans leur démarche de saisine du Défenseur des droits (ci-après), mais aussi le Collectif féministe contre le viol dans une procédure devant la Cour Européenne des droits de l'homme, pour contester un divorce prononcé « aux torts exclusifs » de l'épouse au motif de son refus d'avoir des relations sexuelles avec son ex-mari.

### Projet #4 : Plaidoyer institutionnel et électoral

Les membres de la Force juridique se sont mobilisées pour faire avancer les droits des femmes dans la loi, en alimentant le plaidoyer de la Fondation des Femmes et des associations.

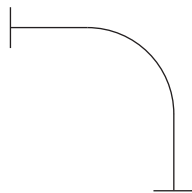
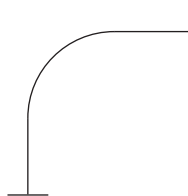
#### • Les membres de la Force juridique se sont particulièrement mobilisées pour l'amélioration de la prise en compte juridique et judiciaire des violences sexuelles.

Des avocates de la Force juridique ont ainsi publié une tribune dans le journal « Le Monde » le 22 décembre 2020 intitulée « Nous demandons une politique pénale ferme en matière de violences sexuelles » plaidant à la fois pour améliorer la réponse judiciaire aux femmes qui portent plainte pour violences sexuelles et pour une meilleure définition juridique des violences sexuelles faites aux enfants.

Dans la continuité de cette position, les membres de la Force juridique ont travaillé, avec les associations spécialisées, à améliorer la loi pénale. La Force juridique de la Fondation des Femmes a ainsi élaboré une note de position commune dans le cadre de la Proposition de loi n° 3796, adoptée par le Sénat visant à protéger les jeunes mineurs des crimes sexuels. Cette note, **signée par 20 associations**, demande entre autres la création d'un seuil d'âge à 15 ans contre les violences sexuelles via la création d'un nouveau crime de pénétration sexuelle sur mineur de 15 ans, dès lors



que l'auteur aurait cinq ans de plus que le mineur ; la création d'une infraction autonome d'inceste sur mineur de moins de 18 ans; l'instauration d'un délai de prescription plus protecteur, adapté aux crimes sur mineurs... Cette note, transmise aux parlementaires, a également donné lieu à la rédaction de différents amendements par les avocates de la Force juridique de la Fondation des Femmes.



Dans la lignée de ce travail, le 4 mars 2021, les membres de la Force juridique ont participé à une table ronde à l'Assemblée nationale dans le cadre de la mission d'information sur les violences faites aux femmes en Europe et dans le monde créée par la commission des affaires étrangères.

De plus, en juillet 2021, Anne-Cécile Mailfert a été auditionnée par le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain du Sénat (Marie-Pierre de La Gontrie, Sénatrice de Paris, membre de la Commission des Lois et Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme, membre de la Commission Culture et de la délégation aux Droits des Femmes) sur les violences intrafamiliales.

### • La Force juridique a également fait valoir son expertise dans le cadre de la loi Rixain

Les membres ont travaillé sur la proposition de loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle portée par Mme la députée Marie-Pierre Rixain, Présidente de la Délégation des droits des femmes à l'Assemblée nationale. La Force juridique a ainsi élaboré une note de position, cosignée par les associations Led by Her et Maydée, plaidant pour une meilleure prise en compte par la loi des obstacles à l'autonomie financière des femmes et l'égalité professionnelle réelle, notamment les temps partiels subis et contraints qu'elles occupent majoritairement, et les conséquences sur les droits aux chômage ou à la retraite des femmes ; la valorisation économique des métiers féminisés, l'éga-conditionnalité etc.

### • Mobilisation pour un Plan de relance féministe avec Oxfam

Au mois de juin 2021, alors que le Forum Génération Égalité avait lieu à Paris - rassemblant des organisations pour l'égalité femmes-hommes du monde entier - la Fondation des Femmes et Oxfam ont lancé une mobilisation pour un plan de relance féministe. Cette campagne de plaidoyer d'Oxfam, nourrie par les conclusions du rapport de la Fondation des Femmes sortis en mars sur l'effet du Covid-19 sur l'emploi des Femmes, a attiré l'attention sur l'absence de prise en compte de la dimension du genre dans les plans de relance gouvernementaux. Comme l'a montré la Fondation des Femmes dans son rapport, seuls 7 milliards des 35 milliards d'euros des plans de relance sectoriels lancés par le Gouvernement en juin 2020 sont dédiés à des emplois occupés par des femmes. La mobilisation pour un plan de relance féministe s'inscrit dans le cadre de la campagne #StopTalkingStartFunding lancée par différentes ONG pour interpeller l'opinion et les pouvoirs publics sur le manque de moyens dédiés à l'égalité femmes-hommes, un discours qui s'inscrit dans la droite ligne de celui que porte la Fondation des Femmes depuis sa création.

### • Autres rendez-vous institutionnels

Tout au long de l'année, les membres de la Force juridique de la Fondation des Femmes ont pu porter le plaidoyer et l'expertise auprès de décideurs et législateurs. **En mars 2021**, Saskia Lux, membre du groupe Santé de la Force juridique a participé à des auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans le cadre du projet de loi «séparatisme», sur les dispositions relatives aux délits d'entrave à l'IVG. Mme Muriel Robin a pu porter au sommet de l'État le plaidoyer de la Fondation des Femmes contre les féminicides et les violences faites aux femmes. Accompagnée d'Anne-Cécile Mailfert, elle a également rencontré **M. le Premier ministre Jean Castex** le 18 octobre 2021 et **M. le Ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer** le 23 novembre 2021.

En octobre également, Anne-Cécile Mailfert et Floriane Volt (directrice des affaires publiques et juridiques de l'association de soutien de la Fondation des Femmes) ont été auditionnées, comme tous les ans, sur le projet de loi de Finances. Notamment une audition du groupe Écologiste - Solidarité et Territoires du Sénat a donné lieu à un amendement - inspirée du rapport sur l'impact du Covid-19 sur l'emploi des femmes de la Fondation des Femmes - pour favoriser l'accès aux prêts des entrepreneures.



Campagne de mobilisation avec le collectif #StopTalking

## Projet #5 : « Rapport sur l'impact du Covid-19 sur l'emploi des femmes » - un état des lieux un an après le confinement

# L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'EMPLOI DES FEMMES



FONDATION  
DES FEMMES

ACTION FINANCÉE PAR :



En mars 2021, l'association de soutien a contribué à la publication par la Fondation des Femmes du rapport « *L'impact du Covid-19 sur l'emploi des femmes* » et s'est emparée du sujet des effets dramatiques de la crise sanitaire pour les femmes. Rédigé avec deux expertes (Margaux Collet et Alice Gayraud) des questions d'égalité femmes - hommes, et soutenu par la Région Île-de-France, ce rapport a rassemblé des données chiffrées et permis d'objectiver les constats portés par les associations de défense des droits des femmes : les femmes paient le plus lourd tribut de la crise sanitaire.

Ainsi, alors que beaucoup d'entre **elles se sont retrouvées « en première ligne » lors du premier confinement de mars 2020, occupant en majorité les métiers du soin ou de l'accueil, la crise sanitaire a eu un effet particulièrement négatif sur l'égalité**, notamment professionnelle. Le confinement a accru, pour les couples hétérosexuels, les inégalités existantes au sein du foyer, et significativement augmenté la charge de travail domestique assuré par les femmes (ménage,

école à la maison, repas). Résultat, cette surcharge domestique s'est traduite par un désengagement forcé du travail professionnel : par manque d'espace à elles, par la contrariété entre horaires de bureaux et horaires familiaux - les femmes ont été plus nombreuses à réorganiser leurs horaires pour assurer leurs missions, voire à arrêter ou à perdre leur travail.

**Le rapport montre les effets durables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la crise du Covid-19, et l'absence de prise en compte de ces enjeux dans les solutions apportées à la crise** : le plan de relance du Gouvernement s'est concentré sur des secteurs de métiers dits « masculins » comme le numérique ou le développement durable (seuls 20% du plan de relance sont consacrés aux métiers féminisés). La Fondation des Femmes propose à l'issue de ce rapport dix mesures pour un Plan de relance féministe, venues nourrir la mobilisation avec Oxfam France.

Le rapport a continué d'alimenter la réflexion des pouvoirs publics sur l'année qui a suivi. En février 2022, Anne-Cécile Mailfert a été auditionnée sur le sujet à l'Assemblée nationale par Commission d'enquête parlementaire et citoyenne sur les aides publiques au secteur privé. De plus, en mars 2022, elle a été invitée à s'exprimer devant la commission interparlementaire du Parlement Européen par la commission parlementaire sur les droits des femmes et l'égalité.

## Projet #6 : Soutien aux associations dans leur plaidoyer

### • **Le Collectif Bas les masques ! pour la reconnaissance du travail gratuit des couturières**

Les membres de la Force juridique, dans la continuité de l'engagement de la Fondation des Femmes contre l'invisibilisation des femmes et de leur travail pendant la crise sanitaire, ont accompagné le collectif de couturières « *Bas les masques !* ». Ce collectif de couturières (à 97% des femmes) sollicitées pendant le premier confinement du printemps 2020 par les pouvoirs publics pour répondre à la pénurie de masques chirurgicaux par des masques artisanaux - et qui ont travaillé bénévolement ou quasi-bénévolement, utilisant leur matériel de travail et matières premières, souvent dans des conditions intensives - s'est mobilisé pour la reconnaissance et la valorisation du travail effectué. Les membres de la Force juridique les ont accompagnées dans l'élaboration du plaidoyer, notamment la rédaction d'une tribune publiée le 8 février 2021 dans le journal Le Monde et dans les suites juridiques de leurs mobilisations.

## • Plaidoyer avec le Planning Familial pour l'allongement des délais d'accès à l'IVG

Les membres de la Force juridique ont soutenu la mobilisation du Planning Familial et les associations spécialisées pour l'allongement des délais d'accès à l'interruption volontaire de grossesse de 12 à 14 semaines. Cette mesure est au cœur de la proposition de loi portée par la députée Albane Gaillot, qui avait pu auditionner à cet effet les avocates du groupe Santé de la Force juridique.

Alors que les confinements sont venus fragiliser encore plus l'accès à l'avortement pour les femmes en France, les associations se sont mobilisées en avril 2021 pour inciter le Gouvernement à inscrire la proposition de loi Gaillot à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. La Fondation des Femmes a soutenu le plaidoyer des associations féministes. À l'occasion des 50 ans du Manifeste des 343, le Planning Familial a organisé un nouveau manifeste des 343 afin de mobiliser l'opinion publique. La Fondation des Femmes, avec la MGEN, a fait réaliser par Kantar un sondage sur « Les Français et le droit à l'avortement » dont les résultats montrent l'attachement profond des français.es à ce droit :

- 93% des Français.es sont attaché.e.s au droit à l'avortement (64% sont «très attaché.e.s»)
- 81% des Français.es considèrent qu'il faut faire progresser le droit à l'avortement
- 90% des Français.es sont pour l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution.

Grâce à la mobilisation des associations et des acteurs engagés tout au long de l'année 2021 pour l'inscription de la Proposition de Loi d'Albane Gaillot



Anne Cécile Mailfert et la Force Juridique devant l'assemblée nationale

à l'ordre du jour du Parlement et son examen, celle-ci a été définitivement adoptée le 23 février 2022.

## • Continuité du travail pour la transparence des produits d'hygiène menstruelle avec Règles Élémentaires et le collectif Georgette Sand

Les membres du groupe de travail « Santé » de la Force juridique, notamment Esther Vogel, Claire Legrand et Joyce Valencia, ont continué leur travail avec l'association Règles Élémentaires et le collectif Georgette Sand, pour renforcer juridiquement l'obligation de transparence sur la composition des produits d'hygiène menstruelle. Ce travail, engagé depuis 2020, a rencontré un premier succès en mars 2022 avec l'annonce, par le Ministre de la Santé Olivier Véran, d'un décret à paraître pour une meilleure réglementation de la composition des produits. Les membres des trois associations ont pu également faire valoir leur expertise sur le sujet en travaillant avec Mme la députée Albane Gaillot dans le cadre de sa proposition de loi contre la précarité menstruelle.

## • Conférences et interventions dans la presse des membres de la Force juridique

Les membres de la Force juridique ont été sollicités pour de nombreuses interventions en public ou dans la presse ou les médias, notamment :

- Caroline Leroy Blanvillain, avocate, a été interviewée pour le documentaire #SalePute sur le cyberharcèlement ;
- Anaë Perez-Ainciart, avocate, a été interviewée pour les assises de la parité, sur la parité homme femme dans le monde du travail ;
- Cornélie Durrleman a été interviewée par Média-part sur la saisine du Défenseur des droits du collectif #Baslesmasques ;
- Cornélie Durrleman, Anais Defosses et Amélie Rochais sont intervenues auprès de la Banque mondiale pour un projet intitulé « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » sur les lois et réglementations qui influencent les capacités et les décisions des femmes à participer à la vie active et à créer des entreprises ;



- Valence Borgia, membre du Conseil d'Administration de l'association de soutien à la Fondation des Femmes, a animé la table ronde « *Quels recours ouverts par la loi contre les violences sexistes et sexuelles ?* » lors de la 7ème rencontre interprofessionnelle de l'observatoire parisien des violences faites aux femmes (le 23 novembre 2021) ayant pour thème « Le sexisme aux racines de violences faites aux femmes ». Au cours de cette journée, Sylvie Pierre-Brossolette a présenté le rapport « Numérique : le sexisme en liberté » ;
- Ainsi que la rubrique « Vos droits » du magazine « *Femmes d'ici et d'ailleurs* » alimentée par les interviews des membres de la Force juridique, ainsi Me Sandra Renda s'est exprimée sur les pensions alimentaires en décembre, Mûre Maestrati sur les tenues scolaires en septembre.



AXE 2

**AMÉLIORER LA VIE ET  
REDONNER DU POUVOIR  
D'AGIR AUX FEMMES EN  
SITUATION DE GRANDE  
PRÉCARITÉ**



**PROGRAMME  
ABRI D'URGENCE**



## MISSION DU PROGRAMME :

En période de crise, ne laisser aucune femme sans solution d'hébergement de qualité.

## MOYENS DU PROGRAMME :

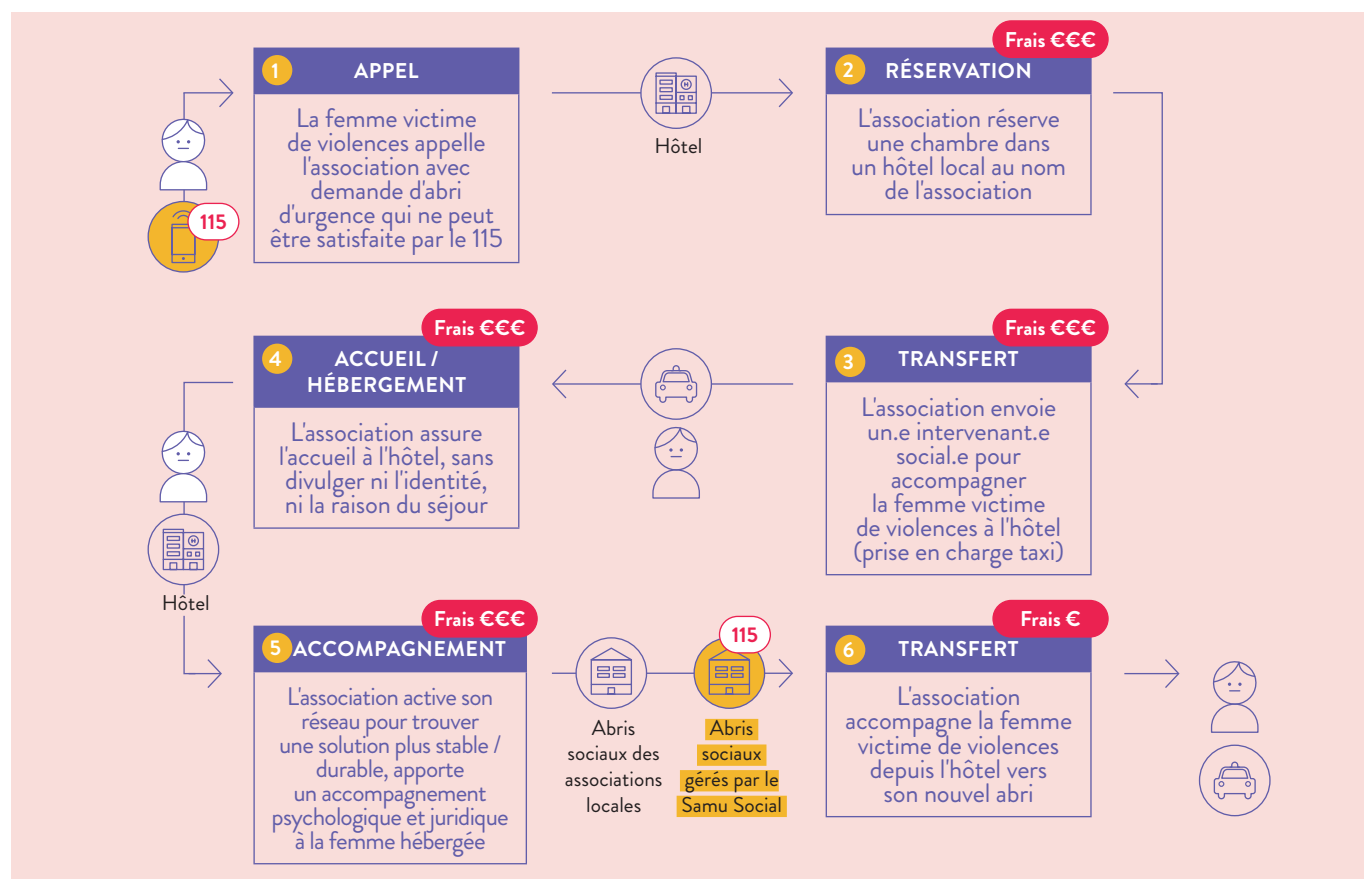
L'association de soutien a participé à la réalisation du programme, notamment à travers :

- L'utilisation d'une plateforme de réservation immédiate pour des hôtels partout en France
- Le soutien à l'augmentation des places d'hébergement financées par l'État par du plaidoyer

## Projet #1 : Abri d'urgence

Le programme Abri d'urgence est né pour répondre aux carences en matière de places d'hébergement de qualité pour mettre en sécurité des femmes victimes de violences et leurs enfants. **La qualité de la première prise en charge suite à une situation de violences est fondamentale** pour permettre aux femmes concernées et à leurs enfants de sortir de l'emprise de l'agresseur, et pour éviter un retour vers la situation de violences. Celle-ci est malheureusement courante lorsque la solution proposée est inexistante ou pas adaptée, comme c'est trop souvent le cas via les dispositifs classiques au vu de la saturation de l'hébergement spécialisé.

Face à cette situation, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a coordonné la création du programme Abri d'urgence : **un dispositif simple et efficace permettant à des associations spécialisées de réserver des chambres d'hôtel de qualité partout en France** via une plateforme de réservation en ligne créée par le groupe Accor, mise en place pendant les confinements. Ce même groupe a prolongé pour la Fondation des Femmes le dispositif de chambres à prix coûtant mis en place pendant la crise sanitaire. Grâce aux fonds récoltés auprès de ses mécènes et des particuliers, la Fondation des Femmes a donc permis de mettre en sécurité, entre décembre 2020 et août 2021, **714 bénéficiaires (348 femmes et 368 enfants), pour un total de 13 867 nuitées** et une durée moyenne de 20 nuitées par femme. 8 associations et réseaux spécialisés ont bénéficié de ce dispositif : la Fédération nationale Solidarité Femmes et son réseau de 74 associations (71,7% des nuitées), le Mouvement du Nid et ses 26 délégations (16,1% des nuitées), Ikambere (6% des nuitées), le FIT Une femme, Un Toit (3,1% des nuitées), et de manière plus occasionnelle le Foyer Olympe, la Maison des Femmes de Paris, Orchidées Rouges, Abri de Femmes et l'ADSF. Les femmes hébergées subissaient des violences de formes diverses : violences conjugales, exploitation sexuelle, mutilations génitales, mariage forcé, violences de rue, violences administratives...



Le dispositif fut particulièrement mobilisé en Île-de-France, région qui a concentré 68% des réservations, le reste se répartissant sur le territoire métropolitain. Les principaux impacts du projet relevés par les associations et les bénéficiaires sont les suivants :

**Ne laisser aucune femme sans solution adaptée**, ce qui marque un vrai changement de pratique pour les professionnel.les et renforce leur capacité à travailler en confiance et dans la durée avec les femmes qui demandent de l'aide.

**De plus grandes chances de sortir des violences pour les femmes bénéficiaires.** En effet, au moment du départ d'une situation de violences, la qualité de la prise en charge favorise plus ou moins un retour au domicile conjugal, situation très rare dans le cadre du programme Abri d'urgence (moins de 3% des cas).

**Une très grande réactivité** : il y a en moyenne une demi-journée entre la réservation et l'entrée dans la chambre.

**La couverture géographique de l'offre et la diversité des chambres** proposées (appart'hôtels notamment) permettant de répondre à la plupart des situations.

Au vu des besoins structurels auxquels ce projet répond, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a participé à la publication, en novembre 2021, du rapport « **Où est l'argent pour l'hébergement des femmes victimes de violences ?** », en partenariat avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes, qui a permis de démontrer que 40% des femmes victimes de violences qui demandent un hébergement au 115 (numéro d'urgence pour les personnes sans domicile) n'obtiennent pas de réponse et que seules 12% des demandes aboutissent à l'accès à un hébergement adapté, alors même que la détection des situations de violences dans le cadre de demandes d'hébergement est sous-évaluée. Dans le cadre de ce rapport la Fondation des Femmes a fait plusieurs recommandations : la multiplication par trois du nombre de places d'hébergement spécialisé pour les femmes victimes de violences, soit 15 000 places supplémentaires et la garantie d'une mise en sécurité inconditionnelle de toutes celles qui en ont besoin. **À la suite de la publication de ce rapport et du rapport d'impact du projet Abri d'urgence, le gouvernement a annoncé la création de 1000 places d'hébergement d'urgence spécialisées supplémentaires.**

La fin de l'année 2021 a été consacrée à la pérennisation du projet, ce qui a été rendu possible par la mise en place d'un mécénat du groupe Accor qui permettra de bénéficier de milliers de nuitées gratuites en 2022.

## **B \* DES CHAMBRES DE QUALITÉ QUI OFFRENT AUX FEMMES UN SAS ANONYME, SÉCURISANT, DIGNE ET ENCOURAGEANT**

« *Si l ne s'est pas passé un drame, c'est uniquement grâce à ce dispositif* »  
« *Ce dispositif est une bulle d'oxygène, un sentiment de sécurité, la meilleure chose possible* »

Elena, bénéficiaire d'Abri d'urgence

« *L'avantage est qu'on peut plus sécuriser l'espace car l'hôtelier ne laisse pas rentrer tout le monde* »

« *Les femmes se sentent respectées. Elles retrouvent de la dignité.* »

Témoignages d'associations

« *Cela a permis de redonner de l'espoir à des femmes très en difficulté* »

## **D \* ET QUI S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LE PAYSAGE PARTENARIAL DE L'HÉBERGEMENT**

« *Le dispositif devient un réflexe pour certains partenaires comme la police par exemple suite à des violences subies par une femme.* »

« *[Cela] permet aussi de les héberger en sortie d'hospitalisation (orienté par hôpitaux), et en sortie de violences (orienté par police)* »



La publication de ce rapport représentait également l'occasion pour la Fondation des Femmes de dévoiler son plan d'action en 2 axes pour sortir des violences faites aux femmes : «#1 S'en sortir un jour : Prendre soin des victimes» et «#2 S'en sortir toujours : Protéger nos enfants». L'association de soutien à la Fondation des Femmes a lancé à cette occasion une campagne d'appel à dons pour le financer. Le but de cette campagne était de sensibiliser le grand public sur la difficulté de sortir du «cycle (vieux) des violences» en pointant le manque de financement des associations par l'État sur l'hébergement et en rappelant l'importance du don pour venir en aide à ces femmes. Le rapport «Où est l'argent pour l'hébergement des femmes victimes de violences ?», impactant et concret, et son succès auprès de la presse, permettent ainsi de légitimer davantage l'appel à dons.

L'association de soutien s'est mobilisée et a mobilisé mécènes et partenaires pour relayer et diffuser cette campagne afin de la faire rayonner au maximum. Ainsi, elle a diffusé les différents éléments de cette campagne (clip, animation du cycle vicieux, spot radio, affiche...) sur les réseaux



socials, à la radio, à la télévision, dans la presse print, sur des espaces publicitaires...

Grâce à cette campagne, la Fondation des Femmes a pu recevoir 597 282 euros de dons venant de plus de 41 714 donateurs. Les dons ont été effectués en ligne et par chèque, avec un don moyen de 137 euros.

## Projet #2 : Plaidoyer Un Abri pour Toutes

L'année 2021 a été marquée par la **clôture du projet Un Abri pour Toutes**, lancé en 2018 avec pour but d'adapter les centres d'hébergement mixtes aux femmes qui y vivent et de mieux y détecter et prendre en charge les violences qu'elles subissent. Trois centres d'hébergement d'urgence pilotes participaient au projet : les CHU Promesse de l'Aube et Bastion de Bercy de l'association Aurore à Paris et le CHU Ernest Savart de l'association La Main Tendue à Montreuil. La première phase du projet avait permis de démontrer, via une étude sociologique, **la très forte prévalence des violences subies par les femmes hébergées et leur forte invisibilisation**, ainsi qu'un **rapport inégalitaire aux espaces menant à un important sentiment d'insécurité et à leur éviction des espaces collectifs**. Cette étape avait aussi permis de démontrer le manque de formation des intervenants sociaux à cette question et leur sentiment d'impuissance. La deuxième phase a permis d'y répondre via **plusieurs sessions de formation**. La troisième phase portait sur la **mise en réseau des structures généralistes avec les associations spécialisées** du territoire pour faciliter l'orientation de femmes qui subiraient des violences vers des personnes en capacité de les accompagner de manière spécialisée. La quatrième phase, qui s'est terminée en 2021, portait sur **la manière dont l'agencement des espaces influe sur les rapports femmes/hommes** dans la structure, le sentiment et le niveau d'insécurité des femmes. Par le biais de visites exploratoires dans les centres et d'ateliers participatifs, l'association Genre et Ville a rédigé un rapport et des préconisations pour mieux comprendre les liens entre espaces, genre, mixité et inégalités. Parmi les préconisations : **privilégier les structures de taille réduite, adapter les locaux aux besoins spécifiques des femmes et des mères, proposer des espaces-temps dédiés aux femmes au sein des lieux collectifs, organiser des ateliers collectifs mixtes et non mixtes sur l'appropriation et la transformation des espaces des centres d'hébergement...**

Affiche de la campagne du 25 novembre



À l'issue de ces 4 phases, plusieurs livrables ont été réalisés **en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité**, principal réseau d'acteurs généralistes de l'hébergement. Ce afin de favoriser l'essaimage de bonnes pratiques et une prise de conscience la plus large possible de l'importance de prendre en compte les inégalités femmes-hommes au sein des structures d'hébergement généraliste pour améliorer l'accompagnement des femmes les plus vulnérables. **Un guide pratique à destination des professionnel.les** de l'hébergement propose des solutions de court, moyen et long terme pour une prise en compte de ces enjeux par l'ensemble des équipes. Il est accompagné d'**un kit d'affiches et de stickers** permettant de rendre visible l'égalité femmes-hommes et le refus des violences au sein des lieux d'hébergement. Enfin, **un document de préconisations** a été rendu public et remis au gouvernement et à l'État pour des changements durables concernant la conception des structures d'hébergement, la formation des intervenant.e.s sociaux.ales, le financement des associations spécialisées, etc.

Ces différents livrables furent présentés lors d'une **soirée de clôture le 18 octobre 2021 en présence de Sylvain Mathieu, Délégué Interministériel en charge de l'Hébergement et de l'Accès au Logement**, qui s'est engagé à mettre en œuvre un certain nombre de nos préconisations. La Fédération des acteurs de la solidarité développe quant à elle un déploiement national du projet.



Évènement de clôture du projet un Abri pour Toutes



AXE 2

**AMÉLIORER LA VIE ET  
REDONNER DU POUVOIR  
D'AGIR AUX FEMMES EN  
SITUATION DE GRANDE  
PRÉCARITÉ**

I

**PROGRAMME**  

---

**SORORITÉ**  

---



## MISSION DU PROGRAMME :

Augmenter le pouvoir d'agir des femmes les plus vulnérables et accroître leur autonomie.

## MOYENS DU PROGRAMME :

L'association de soutien à la Fondation des Femmes a pour mission de permettre à la Fondation des Femmes d'identifier et de financer les projets associatifs les plus impactants visant à faciliter l'accès des femmes aux biens et services partout en France (fonds d'urgence, Grands Prix de la Sororité).

### Projet #3 : Les collectes de produits #MamansEnfants et #RèglesDeSurvie

Les 18 et 19 juin 2021, l'association de soutien à la Fondation des Femmes s'est associée pour la première fois avec l'association MaMaMa qui lutte contre la précarité des femmes en situation de monoparentalité et leurs enfants. En France, près de 5 millions de femmes vivent sous le seuil de pauvreté, souvent avec des enfants à charge. La crise sanitaire n'a fait qu'amplifier cette situation catastrophique. Pour la première fois en 2021, en plus de sa traditionnelle collecte de produits d'hygiène menstruelle, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a organisé **une collecte de produits d'hygiène et de soin pour femmes et bébés** en partenariat avec MaMaMa et la Fondation Monoprix.

Lors de cette collecte l'association de soutien à la Fondation des Femmes a mobilisé **près de 800 bénévoles** dont une centaine issu.e.s d'entreprises mécènes et plus de 400 nouvelles et nouveaux bénévoles. L'événement s'est déroulé dans **76 magasins** dont 34 situés dans des villes en dehors de l'île de France, preuve de la capacité de croissance nationale de la Fondation des Femmes. Les produits collectés ont été divers et répondent aux besoins des familles monoparentales: **gels douche, brosses à dents, couches pour bébé, coupes ongles, serviettes hygiéniques...**

**294 810** : c'est le nombre de produits collectés par les bénévoles.

**302 328 euros** : c'est l'équivalent en euro des produits collectés.

**80** : c'est le nombre d'associations soutenues grâce aux fruits de la collecte.

Pour la première fois, la **Fondation Monoprix** a

**fait un don exceptionnel de 235 500 protections menstruelles** Au total, ce sont donc 530 310 produits qui ont été collectés, pour une valeur totale de 467 178€ !

Les 10 et 11 décembre 2021, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a organisé la **6ème édition de collecte de produits d'hygiène menstruelle en partenariat avec Règles élémentaires** une association qui lutte contre la précarité menstruelle et la **Fondation Monoprix. Au cours de sa vie, une femme dépense en moyenne 8000 € en protections hygiéniques.** Les serviettes, coupes menstruelles et tampons représentent donc **une dépense non négligeable** pour les femmes, ce qui les rend parfois inaccessibles aux plus précaires. **Pour lutter contre cette inégalité, l'association de soutien à la Fondation des Femmes et Règles Élémentaires ont décidé d'unir à nouveau leurs forces pour lutter contre la précarité menstruelle.**

Pour sensibiliser la population et permettre à tous et toutes de s'investir contre cette précarité menstruelle, des bénévoles de l'association de soutien à la Fondation des Femmes se sont mobilisé.e.s dans **63 magasins Monoprix** afin de collecter des produits menstruels, des produits d'hygiène intimes. Cette opération a mobilisé **800 bénévoles partout en France.** La mobilisation active de la force bénévole a permis à la Fondation des Femmes de collecter **612 093 produits d'hygiène** menstruelle et de soutenir 80 associations réparties dans toutes les régions de France.

En 2021 et **grâce à la mobilisation de son réseau de près de 7000 bénévoles**, la Fondation des Femmes a collecté **1 million de produits pour les femmes et les**







enfants en situation de précarité. Grâce à cette mobilisation, la **Fondation des Femmes a pu soutenir 200 associations** qui œuvrent pour les droits des femmes et contre les violences faites à l'égard de celles-ci.

## Projet #4 : Projet Une Femme, Un job

Le projet retour à l'emploi est un projet mené par l'association de soutien à la Fondation des Femmes afin de proposer une réponse aux réalités d'inégalités de genre qui subsistent face à l'emploi, notamment à travers une journée job dating le 8 novembre 2021. En effet, les femmes gagnent en moyenne 24% de moins que les hommes en général (Insee), et 9% de moins à travail égal et compétences égales. De plus, les femmes sont orientées vers des emplois considérés comme « féminin », souvent moins bien payés, et occupent la plupart des emplois à temps partiels. L'un des premiers freins est **l'embauche et l'accès à l'emploi**.

**L'accès à l'emploi est primordial pour assurer l'indépendance économique des femmes et leur épanouissement. Il est d'autant plus essentiel pour les femmes qui ont été victimes de violences, qui peuvent se retrouver éloignées de l'emploi, en rupture professionnelle à cause de leur parcours.**

**Retrouver une autonomie économique est essentielle pour le parcours de reconstruction de ces femmes, d'autant plus que nombre d'entre elles sont cheffes d'une famille monoparentale.** Les associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences mettent en place des programmes d'accompagnement pour les aider à retrouver une

estime d'elle-même et identifier leurs compétences pour se reconstruire.

À travers le **projet Une femme Un job**, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a souhaité donner un élan supplémentaire à ces programmes de réinsertion professionnelle spécialisés en proposant des ponts entre ces femmes qui se sont reconstruites, accompagnées par les associations, et qui peinent à retrouver un emploi, et nos partenaires privés et publics qui souhaitent contribuer à l'autonomisation économique des femmes les plus vulnérables. Une journée de rencontres a ainsi été organisée à la Cité Audacieuse, et a permis à **45 bénéficiaires**, accompagnées par **6 associations**, de rencontrer **15 entreprises** pour des « speed dating » d'embauche. Organisée dans un cadre bienveillant, le Forum a donné lieu à **75 entretiens et des embauches pour nombreuses d'entre elles** avec des entreprises déjà partenaires de l'association de soutien à la Fondation des Femmes et sensibilisées aux sujets de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences.

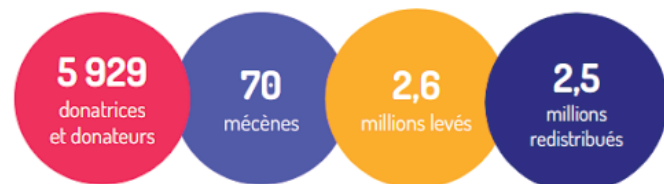


Une femme / Un job. Crédits photo : Bertille Chevallier

L'association de soutien a pour objectif de soutenir les actions et le développement de la Fondation des Femmes. Les salariées de l'association de soutien à la Fondation des Femmes ont ainsi œuvré, en 2021, à la réalisation de projets menés par la Fondation des Femmes, détaillés ci-dessous.

### Projet #5 : Bilan #ToutesSolidaires

Le programme #ToutesSolidaires est un fonds d'urgence ayant pour objet de soutenir les associations spécialisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et la précarité des femmes, ainsi que leurs bénéficiaires au cours de la crise sanitaire. Le fonds, découpé en trois axes, est destiné à financer l'hébergement d'urgence, les besoins de première nécessité des bénéficiaires des associations et les adaptations nécessaires au télétravail de leurs équipes. Ces demandes spécifiques n'ont pas diminué à la fin du premier confinement, et les associations ont continué à être débordées, en 2021, par des demandes rendues plus complexes en raison de la crise sanitaire et de la crise économique qui s'en est suivie. La crise sanitaire et socio-économique frappe de plein fouet les plus vulnérables et rappelle que les inégalités de la vie personnelle, domestique et professionnelle entre les hommes et les femmes sont terriblement d'actualité.



Distribution de produits de première nécessité pendant la crise sanitaire

Ainsi, entre mars 2020 et avril 2021, **2,6 millions d'euros** ont été levés auprès de mécènes et du grand public, et **2,5 millions** redistribués à **157 associations**, qui ont permis d'aider plus de **34 000 femmes** et près de **1 200 enfants**.

### Projet #6 : Grands Prix et Coups de Pouce

Le 10 juin 2021, la Fondation des Femmes lance ses **Grands Prix 2021** afin de récompenser et de soutenir les initiatives associatives les plus impactantes pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire pour les femmes.

L'association de soutien à la Fondation des Femmes a ainsi organisé une consultation avec le Conseil Scientifique de la Fondation des Femmes, constitué d'associations de terrain spécialisées et représentatives de la diversité des domaines d'actions du droit des femmes, afin de définir ensemble les catégories de ce prix. **Grâce au travail de l'association de soutien à la Fondation des Femmes et à l'effort de collecte auprès des mécènes et donateur.ices de la Fondation des Femmes, 775 000€ ont pu être reversés à 25 projets associatifs, pour des montants de subventions de 25 000 et 50 000€ :**

#### Catégorie 1 : Pour faire reculer les violences intrafamiliales

300 000€

300 000€ ont été alloués à des projets dédiés à l'accompagnement, l'hébergement et le soutien des femmes victimes de violences et la création de réseaux de partenaires formés et outillés aux parcours de sortie des violences.

#### La Fondation des Femmes a financé dans cette catégorie :

- un projet de développement de solutions logistiques et matérielles pour aider les femmes souhaitant quitter leur foyer pour des faits de violences et soutenir leur reconstruction dans les Alpes-Maritimes, mené par l'association Une Voix Pour Elles ;
- un projet d'accompagnement socio-judiciaire de femmes victimes de violences en Corrèze mené par l'association SOS Violences Conjugales ;

- un projet d'accompagnement spécialisé pour les femmes ayant subi des violences dans les Bouches-du-Rhône mené par l'Amicale du Nid ;
- la création par la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de 25 points d'information en région Normandie pour faciliter l'accompagnement des femmes victimes de violences dans les zones rurales ;
- le renforcement et le déploiement de l'accompagnement du Réseau VIF pour les enfants co-victimes de violences conjugales à la Réunion ;
- l'Association européenne contre les Violences Faites aux Femmes au Travail pour l'amélioration de l'accompagnement juridique des femmes victimes de violences au travail et le renforcement des conséquences pénales partout en France ;
- le développement du 1er tchat anonyme et gratuit dédié aux jeunes femmes et LGBTQIA+ vivant des violences en Outre-Mer par l'association En Avant Toutes ;
- l'extension de la ligne du 3919 en 24h/24, numéro dédié à l'accompagnement des femmes victimes de violences partout en France créé et géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes ;
- le renforcement d'accompagnements juridiques, sociaux et administratifs adaptés aux femmes atteintes de surdit  sur l'ensemble du territoire par l'association Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires ; et
- la mise en place par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'H rault d'ateliers th oriques et pratiques sur les cyberviolences conjugales d di s   am liorer l'accompagnement des victimes de violences



Amicale du Nid 13. Cr dit : Caroline Dutrey

## Catégorie 2 : Pour favoriser l'autonomie financière des femmes

150 000€

150 000€ ont été alloués à des projets dédiés à la (rê)insertion et la formation professionnelle, à l'accompagnement des femmes vers la revalorisation de leurs conditions de travail et vers plus d'égalité.

### La Fondation des Femmes a ainsi financé dans cette catégorie :

- un projet de développement de l'entrepreneuriat et l'insertion économique et professionnelle des femmes en Ile-de-France mené par l'association Empow'her ;
- un projet d'accompagnement collectif et individuel des femmes vers l'emploi en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur mené par la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles ;
- un projet pour la création de formations dédiées à la négociation salariale pour les femmes partout en France mené par la Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF) ;
- un projet de formations techniques aux métiers de la cybersécurité et de développement de l'insertion professionnelle des femmes en Ile-de-France mené par les DesCodeuses ; et
- un projet de développement du mentorat pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes femmes à Lyon et en Ile-de-France mené par l'association Rêv'Elles.



Les Descodeuses - crédit photo : Thiziri Nina Belaribi présidente de l'association

## Catégorie 3 : Pour alléger la charge domestique des femmes

75 000€

75 000€ ont été alloués à des programmes d'accompagnement destinés aux femmes et aux parents pour impulser la transformation de la sphère domestique vers plus d'égalité entre les membres du ménage.

### La Fondation des Femmes a ainsi financé dans cette catégorie :

- le développement de groupes de paroles entre mères par l'association Parents et Féministes ainsi que plusieurs ateliers et activités destinés à guider les femmes et les hommes vers une parentalité féministe et égalitaire en Ile-de-France ;
- la création du premier lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement en France dédié aux femmes victimes de burnout mené par l'association L'Burn ; et
- le Laboratoire de l'Egalité pour la rédaction d'un guide à destination des aidant.e.s et des autres structures souhaitant assurer l'accompagnement psychologique et physique de celles et ceux qui viennent en aide à leurs proches partout en France

## Catégorie 4 : Pour venir en aide aux femmes vulnérabilisées par la crise

250 000€

250 000€ ont financé des projets destinés à accompagner les femmes les plus vulnérables afin de lutter pour une réelle égalité prenant en compte les publics cumulant plusieurs discriminations. Ces projets ont pu être financés grâce à la générosité des client.e.s des magasins Monoprix à l'occasion de l'arrondi en caisse du 10 juin au 3 juillet 2021.

### La Fondation des Femmes a ainsi financé dans cette catégorie :

- le développement de la prise en charge médico-sociale des femmes exilées et/ou en situation de grande précarité partout en France mené par l'association Gynécologie Sans Frontières ;
- la mise en place de séjours reposants dédiés aux femmes précaires en Ile-de-France menés par l'association Ikambere ;

- la mise en place par le Front d'Habitat Lesbien (initiative de l'association Les Dégommeuses) d'hébergements et de dispositifs d'accompagnements spécialisés pour les femmes lesbiennes réfugiées en Ile de France ;

- la création d'un lieu d'hébergement et de réinsertion sociale pour les femmes en situation de grande précarité dans la métropole de Lyon par l'association Au Tambour !

- la création d'un café féministe, lieu de rencontre(s) et de sociabilité à la Courneuve mené par l'association A.F.R.I.C.A 93 ; et

- l'accompagnement social de jeunes personnes trans en situation de précarité et/ou en rupture familiale par l'association Acceptess-T, à travers l'hébergement et l'accès à l'emploi en Île-de-France



Association Au Tambour !

Le 15 octobre 2021, la **Fondation des Femmes** a lancé un **nouvel appel à projet** appelé «**Coups de Pouce 2021**» afin que les associations puissent faire face aux **difficultés financières dues aux bouleversements provoqués par la crise sanitaire et qu'elles puissent mieux diffuser leurs messages de sensibilisation aux droits des femmes**. En effet, si les fonds d'urgence ont permis de financer largement les associations pour leurs actions d'accompagnement de femmes vulnérables, peu de fonds avaient été dédiés à la diffusion de leurs idées en 2021.

Ainsi, 300 500€ ont ainsi été reversés à 36 projets associatifs qui ont chacun pu bénéficier de 2000 à 10 000€.



## Projet #7: Ouverture de la Maison des Femmes de Sarcelles

Le 25 novembre 2021, la **Fondation des Femmes** inaugurerait aux côtés de l'association **Du Côté Des Femmes**, la **Maison des Femmes de Sarcelles**, lieu d'information et d'écoute pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.

Le bâtiment, propriété de la **Fondation des Femmes**, a pu voir le jour grâce au travail des équipes de l'association de soutien à la **Fondation des Femmes** et de l'association **Du Côté des Femmes**. **La Maison des Femmes de Sarcelles permet aux femmes victimes de violences de bénéficier d'un accompagnement professionnel et spécialisé tout au long de leur parcours de reconstruction**. Les bénéficiaires peuvent ainsi obtenir des conseils juridiques, un accompagnement psychologique pour sortir des violences et un suivi personnel et professionnel tout au long du parcours de reconstruction. En effet, une écoute professionnelle et un espace de formation ont également été intégrés à ce projet afin de favoriser la réinsertion professionnelle des femmes accompagnées.

L'inauguration a eu lieu à l'occasion de la **journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes en présence d'Elisabeth Moreno**, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, **d'Emmanuelle Wargon**, Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, **de Nathalie Elimas**, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de l'Éducation prioritaire **et de Muriel Robin**, ambassadrice de la **Fondation des Femmes**.





AXE 2

**AMÉLIORER LA VIE ET  
REDONNER DU POUVOIR  
D'AGIR AUX FEMMES EN  
SITUATION DE GRANDE  
PRÉCARITÉ**



**PROGRAMME**  

---

**PÉPITES**  

---



## MISSION DU PROGRAMME :

Faire émerger les projets innovants les plus impactants pour faire progresser l'égalité.

## MOYENS DU PROGRAMME :

L'association de soutien à la Fondation des Femmes contribue ainsi à :

- La constitution d'un laboratoire d'innovation qui permettra d'identifier les besoins non satisfaits
- Déterminer les opportunités, modalités et les partenaires
- Financer et lancer les projets

### Projet #8 : Application App-Elles

Développée par l'association Résonantes depuis 2015, **l'application App-Elles est la première application française solidaire des femmes et des filles victimes de violences**. Déjà soutenue par la Fondation des Femmes et lauréate des Grands Prix 2020, Résonantes intègre le programme Pépites en 2021.

Depuis, l'application ressource, qui permet d'avoir accès rapidement à toutes les aides disponibles sur un territoire et propose un dispositif d'alerte personnel innovant et performant, a connu un essor important. Devenue un outil essentiel pour les **80 000 utilisatrices et utilisateurs, de nombreuses associations s'en sont également emparées dans le cadre de l'accompagnement des victimes**. Entièrement gratuite et professionnalisée, l'application permet en effet d'alerter les services d'urgences et ses contacts personnels en temps réel, d'appeler les lignes d'aide, d'écoute et d'accompagnement professionnel et d'accéder aux informations, conseils et services en ligne spécialisés.

Le soutien financier de la Fondation des Femmes et l'accompagnement de l'équipe salariée dans le cadre du programme Pépites ont également permis à Résonantes de se structurer et de recruter une chargée d'accompagnement à temps plein ainsi qu'une chargée de communication.

Le programme se poursuivra sur l'année 2022 et 2023 pour permettre à App-Elles de contribuer au recul des violences, de parfaire l'accès et la visibilité

des ressources aux particuliers et de renforcer les services et dispositifs d'aide locaux et nationaux.

### Projet #9 : Déménagements solidaires

Pour certaines femmes victimes de violences, partir de leur foyer est une question de survie. Devant l'urgence, il est plus que jamais nécessaire d'aider financièrement les associations à écouter, conseiller, orienter et accompagner plus de femmes victimes de violences. Or, en voulant quitter leur logement, nombre d'entre elles se retrouvent face à des difficultés logistiques et matérielles conséquentes, aux conséquences immédiates sur leur sécurité. Parmi celles-ci, les contraintes logistiques d'un déménagement et d'un réaménagement en urgence.

En 2021, l'association de soutien à la Fondation des Femmes mène un travail de **détection et d'identification de réponses associatives d'une solution logistique et matérielle qui permettent de lever des freins à toute femme souhaitant quitter un foyer pour des faits de violences**, les encouragent à ne pas revenir en arrière et favorisent ainsi leur reconstruction et celle de leur(s) enfant(s). Celles-ci, à leur prise en charge par des associations spécialisées dans l'accompagnement, sont majoritairement parties de chez elles en urgence, sans rien ou presque, que ce soit pour elles ou pour leurs enfants et se pose alors la question de la récupération de leurs affaires et de leur emménagement dans un foyer sécurisé et pérenne.

Dans ce cadre, **l'association Une Voix Pour Elles et son programme On Bouge ! intègre le programme Pépites de la Fondation des Femmes en 2021**. Grâce au soutien de la Fondation des Femmes, une première phase expérimentale du dispositif est lancée en février 2021 dans le sud de la France, près de Grasse et le 1er déménagement solidaire a lieu le 16 mars 2021.

Devant le besoin avéré des associations de victimes de violences conjugales, l'action se déploie dans les Alpes Maritimes et **64 déménagements sont effectués au cours de l'année 2021**.

Le soutien de la Fondation des Femmes se poursuit en 2022 et 2023 afin de permettre la structuration de ce projet et de développer un protocole d'essaimage de la solution dans toute la France.



## **Projet #10 : Lutte contre les cyberviolences conjugales**

En France, les violences conjugales touchent chaque année 230 000 femmes et leurs enfants. Les cyberviolences conjugales sont un ensemble de violences nouvelles, rendues possibles par le développement du numérique et des outils connectés, qui amplifie les violences tout en empêchant de s'émanciper des dizaines de milliers de femmes victimes. Ces cyberviolences peuvent prendre la forme de surveillance (caméras connectées), de contrôle (tracker sur les téléphones), de harcèlement (sms ou messages répétés sur les réseaux sociaux), sexuelles (revenge porn), administrative (blocage d'accès aux sites de la CAF).

Or **aucune solution d'ampleur n'existe à ce jour pour faire face aux cyberviolences conjugales** : les associations d'accompagnement sont sous-équipées et il est essentiel de former à la détection de celles-ci par les professionnel.le.s au contact des victimes ainsi que de diffuser des protocoles pour un accompagnement spécifique lorsqu'elles sont détectées.

Devant l'ampleur du sujet, 3ème sujet de préoccupation pour les français.es sur lequel il est prioritaire d'agir selon un sondage Kantar - Fondation des Femmes, **la Fondation des Femmes ouvre en 2021 un programme Pépites sur la lutte contre les cyberviolences conjugales.**

Celui-ci ambitionne de **favoriser la recherche et l'expérimentation pour créer de nouvelles solutions, d'encourager les partenariats entre expert.e.s de l'accompagnement et expert.e.s techniques pour améliorer la protection des victimes, d'améliorer la prise en compte des cyberviolences conjugales par la justice, la protection des victimes par la loi et de se donner les moyens de projets innovants, nationaux et ambitieux.**

Ce programme se poursuivra en 2022 et 2023.





AXE 3

**ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES  
ET TRANSFORMER L'IMAGE  
DES FEMMES DANS LE RESPECT  
DE LEUR DIVERSITÉ  
ET DE LEURS DROITS**

|

**PROGRAMME**  

---

**STAND UP**  

---



## MISSION DU PROGRAMME :

Mettre un terme au harcèlement de rue en augmentant la réaction des témoins et des victimes.

## MOYENS DU PROGRAMME :

Mise en place de modules de formations pour femmes et hommes en ligne ou en physique.

### Projet #1 : Stand Up

Stand Up est un programme international de formation lancé par L'Oréal Paris et l'ONG Hollaback! pour sensibiliser et former le plus grand nombre à intervenir en toute sécurité lorsqu'il est victime ou témoin de harcèlement sexuel dans les lieux publics. L'association de soutien est chargée de la mise en place en France du programme de formation. Elle s'appuie, pour ce projet pilote et novateur, sur ses associations partenaires expertes de la prévention des violences faites aux femmes, En avant toute(s) et Filactions, toutes deux membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes. L'objectif est de former 30 000 personnes.

En réponse aux contraintes liées à la crise sanitaire, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a développé une offre qualitative de sessions en ligne dédiées pour des entreprises, des associations, pour un public étudiant, pour le grand public etc. à des horaires et des jours différents. Nous avons pu former en 2020, 8 111 personnes.

**En 2021, le projet Stand Up a permis de former 18 964 personnes.** De plus, 25 000 personnes ont été sensibilisées au sujet pendant toute l'année.

Le nombre de personnes formées a évolué en fonction de l'actualité et trois temps forts de l'année peuvent être soulevés :

- Le passage d'Anne-Cécile Mailfert dans l'émission Quotidien, invitée pour la campagne « Regarde-moi bien » qui a sensibilisé l'audience à la question du harcèlement de rue et cela s'est traduit par une hausse significative aux formations.
- La semaine internationale de lutte contre le harcèlement de rue, du 11 au 17 avril 2021, a été un temps fort pour le programme. C'est plus de 3000 personnes qui ont été formées dans le mois.
- La réouverture des établissements scolaires a permis aux associations partenaires de se rendre dans les

DU 11 AU 17 AVRIL

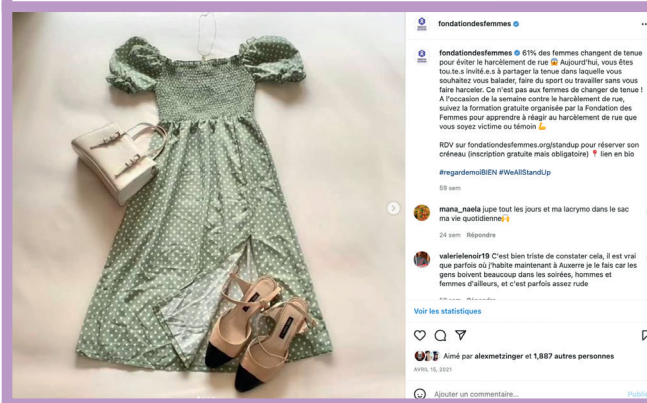
## SEMAINE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE



# STANDUP

agissons ensemble contre le harcèlement de rue

En partenariat avec  
L'OREAL PARIS hollaback! FONDATION DES FEMMES



collèges et lycées et de réaliser les formations en présentiel. Plus de 2 700 collégien.nes et lycéen.nes ont été formé.e.s, essentiellement autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2021.

Du 17 au 24 novembre 2021, en partenariat avec la RATP, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a organisé une campagne d'affichage dans les stations de métro et une distribution de marque-pages pour inciter à l'autoformation via [standup-france.com](http://standup-france.com). C'est plus de 20 000 marque-pages qui ont été distribués aux franciliens sur 4 lignes de métro différentes.

En 2021, Stand Up a également été récompensé et l'association de soutien à la Fondation des Femmes a reçu le troisième prix « Prévention de la Délinquance ». Créé en 2008 par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, ce prix a pour objectif de recenser et valoriser les actions de prévention de la délinquance menées par les acteurs de la sécurité urbaine, à tous les niveaux de gouvernance territoriale. Chaque année, des actions inspirantes sont récompensées par un jury composé d'experts et de professionnels exerçant dans le domaine de la prévention de la délinquance.



AXE 3

**ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES  
ET TRANSFORMER L'IMAGE  
DES FEMMES DANS LE RESPECT  
DE LEUR DIVERSITÉ  
ET DE LEURS DROITS**

|

**PROGRAMME**  

---

**AUDACIEUSES**  

---



## MISSION DU PROGRAMME :

Augmenter le niveau de conscience des inégalités femmes-hommes

Faire évoluer les comportements et les mentalités

## MOYENS DU PROGRAMME :

L'association de soutien à la Fondation des Femmes contribue à la bonne réalisation du programme, grâce à plusieurs moyens :

Organisation d'événements de sensibilisation, particulièrement à la Cité Audacieuse

Publication de rapports

Création et diffusion de contenus multimédias, animation sur les réseaux sociaux

Campagnes de communication et de sensibilisation aux environs du 8 mars et du 25 novembre

Observatoire Priorité(s) Femmes en collaboration avec Kantar

## Projet #2 : Réouverture de la Cité Audacieuse et fonctionnement

Les travaux de la Cité Audacieuse ont pris fin au cours du premier semestre 2020. Les 14 associations résidentes des étages étaient ainsi toutes installées en début d'année 2020. L'objectif de la Cité Audacieuse était de leur offrir la possibilité de mener leurs actions en permettant aux salarié.e.s, bénévoles, stagiaires et volontaires en service civique de bénéficier de bureaux au plein cœur de Paris. La Cité a ensuite été inaugurée au grand public le 5 mars 2020, en présence de la Maire de Paris Anne Hidalgo et de son adjointe Hélène Bidard, des mécènes de la Cité Audacieuse et de la presse. En raison de l'annonce du confinement dans les jours qui ont suivi et de la crise sanitaire, un grand nombre des activités initialement prévues en 2020 à la Cité ont été supprimées ou adaptées en digital.

Après un an de confinement, d'événements menés en distanciel (sur les réseaux sociaux de la Cité Audacieuse) et d'autres en présentiel (en juillet, septembre et octobre 2020), la Cité Audacieuse a progressivement pu rouvrir entre mars 2021 et août 2021. Le café associatif Chez Mona - qui fait partie de la vocation de la Cité à accueillir le grand public - a rouvert ses portes le 20 mai 2021 grâce à sa terrasse dans la cour du bâtiment. Entre mars et septembre 2021, 32 événements ont été organisés à la Cité, réunissant

850 personnes. De son côté, le café Chez Mona - qui a également sa propre programmation du jeudi au dimanche - a accueilli 6400 personnes. En effet à partir de fin juin, les jauges dans les établissements recevant du public ont progressivement augmenté, ce qui a permis la reprise d'activités quasi normales à la Cité Audacieuse. À partir du 21 juillet, l'accès au café Chez Mona et aux événements de la Cité Audacieuse est soumis au pass sanitaire. Depuis fin août, la situation revient à la normale, nous espérons donc pouvoir poursuivre les activités de la Cité Audacieuse comme elles avaient été envisagées avant la pandémie.

Grâce à une situation sanitaire améliorée, deux nouveaux espaces ont pu être inaugurés. En septembre, le studio de podcast La Poudre a été inauguré et a depuis accueilli de nombreux enregistrements. En octobre 2021, l'espace du coworking nomade a été inauguré et accueille depuis une dizaine d'associations.



## Projet #3 : Campagne #RegardeMoiBien

Suite à la crise sanitaire et aux nombreuses mobilisations de femmes en première ligne, mais aussi de toutes ces femmes qui réclament justice et égalité, émerge l'idée d'une campagne pour mettre en lumière ces combats et l'importance de les écouter.

L'association de soutien à la Fondation des Femmes, accompagnée de l'agence **Little Stories**, a lancé le 4 mars la campagne #RegardeMoiBien pour faire du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de lutte contre l'indifférence dont les femmes sont encore bien trop souvent victimes

Crédit : Fanny Latour-Lambert / agence Little Stories



Cette campagne représentait l'occasion de regrouper toutes ces voix qui s'élèvent et qui ne sont pas écoutées : pour l'égalité salariale, la valorisation du travail des femmes, ces femmes qui portent plainte, ces femmes qui disent non et celles qui s'occupent de tout dans leur foyer. Avec l'accompagnement de l'agence Little Stories, un clip a été réalisé par Eden et Gabin Ducourant, avec le soutien de Julie Gayet et de nombreux mécènes. Une campagne de portraits a également été produite sous l'objectif de Fanny Latour-Lambert. Ce sont près de 40 femmes (actrices, journalistes, chanteuses, soignantes...) qui se sont mobilisées pour porter ce message : Amel Bent, Anna Mouglalis, Aure Atika, Muriel Robin...

Un manifeste a également été écrit afin d'appeler chacune et chacun à se mobiliser pour les droits des femmes et pour qu'enfin ces dernières soient écoutées et entendues.

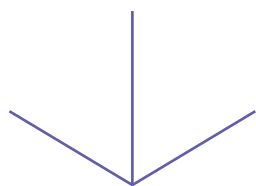
À travers une diffusion multicanale a raisonné ce message : « **Ignorer les femmes, c'est bafouer leurs droits** » :

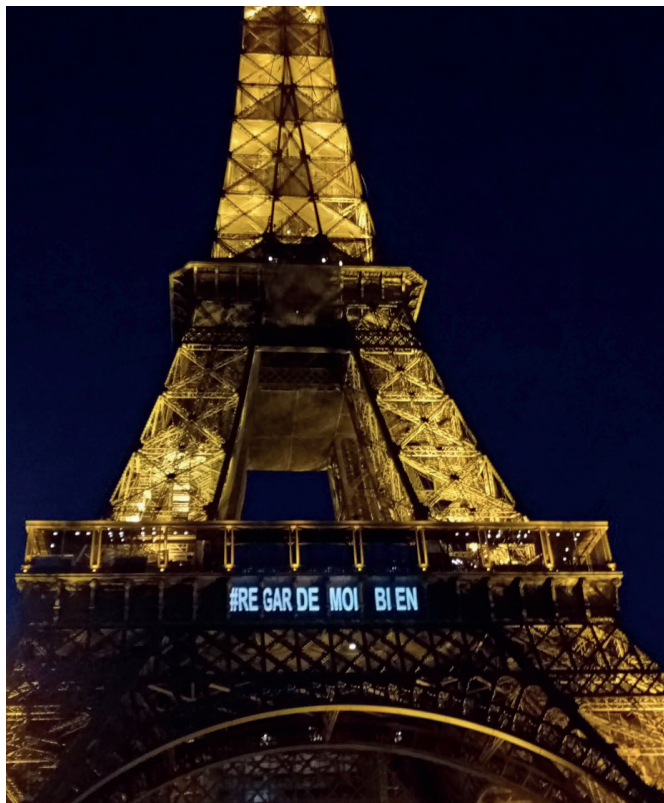
- via un clip diffusé sur les réseaux sociaux et sur plusieurs chaînes télévisées nationales
- via un spot radio diffusé à la radio et sur internet
- via de la diffusion digitale dans l'espace public
- via des espaces publicitaires sur internet
- via des insertions dans la presse print
- via des publicités sur Facebook, Instagram et Twitter
- via des prises de parole dans les médias
- via les canaux de la Fondation des Femmes (réseaux sociaux, newsletter, site)

Pour porter encore plus loin le #RegardeMoiBien, un filtre sur Instagram a été lancé, afin que chaque femme soit en capacité de s'appropriier la campagne et la personnaliser. Au total, le filtre a été vu 468 900 fois, 9 100 personnes ont pris une photo avec et 1 100 ont partagé leur photo avec le filtre.

Enfin, pour faire rayonner davantage la campagne, un partenariat avec la Tour Eiffel a permis d'illuminer la Dame de Fer du slogan de la campagne de la Fondation des Femmes.

Cette campagne, coordonnée par l'association de soutien à la Fondation des Femmes, a ainsi permis de forts résultats en termes de visibilité :





- Sur tous les réseaux sociaux confondus, la Fondation des Femmes est passée de 134 277 abonné.e.s à 151 590, soit +17 313 abonné.e.s qui équivaut à un taux de croissance de 12.89%.

- Sur le site internet, 137 000 visiteur.euse.s du 4 au 18 mars (soit une hausse de 888,7% par rapport à la période du 18 février au 3 mars).

- Même s'il ne s'agissait pas d'une campagne d'appel aux dons, du 4 au 18 mars, 44 600 € ont été collectés, grâce à 457 donatrices et donateurs (avec un pic le 8 mars à 10 793 €).

En mai 2022, #RegardeMoiBien a par ailleurs remporté le Prix COM-ENT D'ARGENT de la catégorie du « Prix de la campagne d'intérêt général (associations /fondations) ».

Dans la continuité de ce mouvement, l'association de soutien à la Fondation des Femmes a diffusé « **Regarde-Moi Bien** », son premier podcast, pour tirer les leçons féministes de cette crise et dessiner les contours d'un monde économiquement et socialement plus juste.

Diffusée toutes les deux semaines, cette série en 9 épisodes fait le tour d'horizon de la situation des femmes un an après le début de la crise sanitaire, qu'elles soient victimes de cette crise, dans les trois premiers épisodes (1- confinées, 2- appauvries, 3- violentées), qu'elles en soient héroïnes, dans les 3 suivants (4- exploitées, 5- soignantes, 6- ignorées),

ou combattantes, dans les 3 derniers (7- militantes, 8- entrepreneuses, 9- engagées).

Conçu et animé par Mahaut Chaudouët Delmas - bénévole de la Force juridique - et Luna Gay-Padoan, le podcast fait intervenir des femmes engagées dans la lutte pour l'égalité au sein d'associations (MaMaMa, Solidarités Femmes) et de collectifs (Prenons la Une, #IWasCorsica, T'asPensê?), ainsi que des personnalités intellectuelles, politiques, militantes, expertes, comme l'avocate Zoé Royaux (membre de la Force juridique), les sociologues Sibylle Gollac et Céline Bessièrre, Lila Bouadma, Lauren Bastide, ...

REGARDE  
MOI BIEN

UN PODCAST DE LA  
FONDATION DES FEMMES

PAR  
MAHAUT CHAUDOUËT DELMAS  
LUNA GAY-PADOAN  
THOMAS LOUPIAS

FONDATION  
DES FEMMES

## Projet #4 : 3ème édition du baromètre Priorités Femmes

En 2019, l'association de soutien à la Fondation des Femmes avait lancé, en collaboration avec Kantar, l'Observatoire Priorité(s) Femmes, afin de fournir des données de référence sur l'égalité entre les femmes et les hommes et d'évaluer les évolutions en matière de droits des femmes, aussi bien dans les faits que dans les perceptions.

En 2021, la 3ème édition du baromètre a été publiée dans le Journal du dimanche le 27 février, juste avant le 8 mars<sup>1</sup>. Cette édition a permis de montrer la meilleure perception des français.es des enjeux d'égalité femmes-hommes, concomitante d'une baisse de la satisfaction. Ainsi seuls 29% des sondés estiment que l'égalité a atteint un seuil acceptable dans le monde du travail.

1 | <https://www.lejdd.fr/Societe/sondage-les-francais-en-quete-degalite-femmes-hommes-4028065>

Par ailleurs, depuis 2019, le rapport montre une perception accrue des violences faites aux femmes par les français.es qui les placent à nouveau comme des thématiques prioritaires (violences conjugales et violences sexuelles occupent la première et seconde place des thématiques pour lesquelles il est prioritaire d'agir). Aussi ¾ des français.es pensent que la crise du COVID-19 a fait évoluer les choses dans le mauvais sens en matière de violences conjugales.

Effectuée un an après le premier confinement lié à la crise sanitaire du COVID-19, cette édition est également l'occasion de revenir sur le moral des français et surtout des françaises. La 3ème édition du baromètre révèle de nettes disparités entre hommes et femmes en matière de ressentis relatifs au confinement et à la crise sanitaire : 2 femmes françaises sur 3 indiquent se sentir concernées par les problématiques d'anxiété et de déprime, contre 1 homme sur 2. Elles se sentent aussi plus exposées à l'isolement, au surmenage et à une dégradation des conditions de travail (51%). Des perceptions qui font écho aux données objectives rassemblées dans le rapport de la Fondation des Femmes *Femmes emploi Covid les femmes en 1ère ligne*.

## Projet #5 : Le prix Simone de Beauvoir

Pour la troisième année consécutive, la Fondation des Femmes a soutenu le Prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes, grâce à un soutien financier pour la dotation du prix.

En complément, l'association de soutien a également participé à l'organisation de la cérémonie de remise du prix, qui a eu lieu le 25 septembre 2021 à la Maison Marceau à Paris.



**Le prix a été remis à l'écrivaine franco-rwandaise Scholastique Mukasonga pour l'ensemble de son œuvre littéraire** et l'intense aspiration à la liberté des jeunes filles et des femmes africaines qu'elle met en scène. L'écrivaine, dont les ouvrages ont aujourd'hui un rayonnement international, vit et travaille en Normandie où elle continue à s'engager dans l'écriture et dans l'action en assumant d'importantes responsabilités dans le combat contre les inégalités sociales.

## Projet #6 : Le Rapport « numérique : le sexisme en liberté »

La lutte contre les stéréotypes de genre est un des combats essentiels pour permettre aux femmes de trouver leur juste place dans la société. Elle est en outre la première étape pour prévenir les violences faites aux femmes. Tout naturellement, la Fondation des Femmes s'efforce de débusquer ces stéréotypes partout où ils sévissent. Ils sont particulièrement prégnants dans le secteur numérique, qui n'est régulé par aucune institution en ce qui concerne l'image des femmes, contrairement à l'audiovisuel. L'association de soutien à la Fondation des Femmes a donc contribué à une étude pour quantifier le phénomène, seule manière de sensibiliser au problème l'opinion et les pouvoirs publics en vue de faire adopter des mesures pour éviter que le numérique ne soit le lieu de tous les dangers pour les femmes. Pour mener à bien cette étude, l'association de soutien a noué un partenariat avec Sciences Po dont trois étudiantes ont mené à bien l'indexation selon la grille déjà définie par le CSA dans une étude similaire trois ans plus tôt. Avec la Force juridique, ont été élaborées des propositions pour contrôler la situation. Le rapport, qui s'est centré sur la représentation des femmes sur les vidéos les plus vues sur You Tube, elle-même la plate-forme la plus suivie par les jeunes, a été supervisé par Sylvie Pierre-Brossolette, membre de la Fondation qui avait auparavant conduit l'étude similaire au CSA. Les conclusions des deux rapports vont dans le même sens, le second mettant en évidence une évolution des résultats inquiétante. La situation a tendance à s'aggraver, justifiant d'autant plus que de nouvelles dispositions soient prises pour réguler le secteur numérique.

Résultats probants : Sur la période 2019-2020, on constate tout d'abord une présence écrasante des premiers rôles masculins dans les vidéos sur YouTube. 39% des vidéos étudiées contiennent des stéréotypes féminins, fondés sur des images préconçues



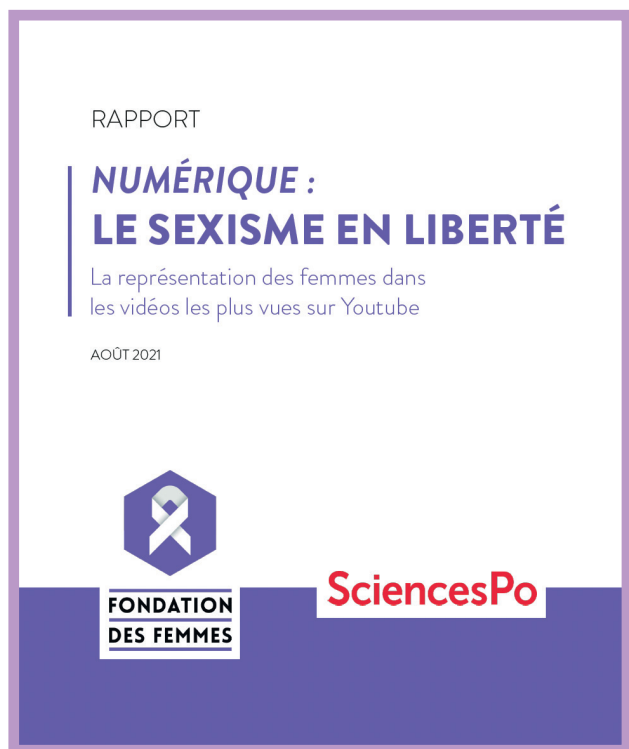
des femmes, comme par exemple «la maternelle» ou «l'hystérique». Au total, ce sont 68,2% des contenus qui présentent des stéréotypes de genre (féminins et masculins). La sexualisation des personnages concerne uniquement les personnages féminins, tandis que les propos à connotation sexuelle observés sont prononcés à 96% par des hommes. Quand sont observés des rapports de soumission entre personnages féminins et masculins, ce sont toujours les femmes qui sont soumises. Un quart des vidéos étudiées présente au moins une forme de violence, dans près de 99% des cas, celle-ci est le fait de personnages masculins.

- l'introduction d'une obligation d'autorégulation de ces plateformes et médias sociaux.

## Projet #7 : Opération «Kits sororité»

À l'occasion de la fête des mères, l'association de soutien a soutenu le lancement, par la Fondation des Femmes de l'**Opération «Kits Sororité»** en mai 2021, une campagne de collecte pour recruter de nouvelles donatrices et nouveaux donateurs en prélèvement automatique.

L'idée principale de cette campagne était de **célébrer autrement la fête des mères** en mettant à l'honneur la sororité. Ainsi, les messages de cette campagne mettaient à l'honneur toutes les femmes de nos vies, qu'elles soient mères ou non, qu'elles se battent pour l'être ou qu'elles ne souhaitent pas avoir d'enfant, qu'elles soient mères ou soeurs biologiques, adoptives, de coeur, etc., en leur montrant qu'elles sont toutes des rôles modèles pour d'autres ! Pour se faire, il était proposé à nos sympathisant.e.s de **mettre en place un don mensuel et de recevoir en échange un kit sororité**, composé d'une jolie carte illustrée par Juliette Poney et d'un bracelet de perles «sororité» réalisé avec amour par les bénévoles de la Fondation des Femmes. Ce kit pouvait être offert à la personne de son choix ou à soi-même. Cette campagne de dons a permis de recruter **172 donateurs et donatrices réguliers**.



Cette étude démontre le besoin essentiel d'améliorer la représentation des femmes dans le secteur numérique. La Fondation des Femmes appelle toutes les parties prenantes – établissements administratifs et financiers, plateformes, gouvernement, Parlement, associations, créateurs et créatrices de contenu, utilisateurs et utilisatrices – à se saisir de la question et réfléchir aux meilleures réponses à apporter. Quatre pistes sont envisageables, comme :

- une modification de la loi de 1986 sur la communication pour y intégrer la régulation de l'image des femmes dans le secteur numérique ;
- la mise en place des critères d'éga-conditionnalité dans le cadre du soutien à la création, la production, la distribution, la diffusion et la promotion d'oeuvres cinématographiques, audiovisuelles et musicales ;
- l'élaboration d'une charte de bonne conduite entre le CSA et les GAFAM ;



# MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT PARTICULIÈREMENT ŒUVRÉ À LA RÉUSSITE DE L'ANNÉE 2021 :

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN :

- Sarah Becker, présidente de l'Association de soutien
- Marie Hommeau, secrétaire générale
- Chloé Ponce-Voiron, trésorière
- Valence Borgia
- Nathalie Gautier
- Léa Thomassin

## LES MEMBRES DU COMEX DE LA FONDATION DES FEMMES SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE :

- Sarah Becker
- Valence Borgia
- Danielle Bousquet
- Julie Gayet
- Brigitte Grézy
- Anne-Cécile Mailfert, présidente
- Julie Muret
- Firmine Richard

## LES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES, STAGIAIRES ET VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN :

- Anna Margueritat
- Anne-Cécile Mailfert
- Camille Devos
- Camille Fabiani
- Catherine Semedo
- Céline Dubois
- Céline Rancoule
- Christine Muller
- Clémence Garnier-Juste
- Constance Guihard
- Dilek Elveren
- Emma Rinaudo-Dome
- Etienne de Fauconpret
- Fanny Lange
- Floriane Volt
- Garance Perret
- Hanane Bouabdallah
- Jade Montheil De Septfons
- Jessica Ohayon
- Julie Gorrias
- Katia Brunet
- Laura Slimani
- Léa Karila-Cohen
- Leatitia Ngongang Ganketcha
- Lola Paoli
- Maia Paulin
- Marie Quintrand
- Manon Clochet
- Mélanie Suhas
- Meryem El Bekri El Alaoui
- Nina Meriguet
- Noor Chayet
- Ophélie Delmas
- Pénélope Oldfield
- Ramatoulaye Diop
- Solène Toutut
- Sophia Selouani
- Sophie Paoli
- Souad Baabouj
- Tanemitchi-Hadrien Kokubun

## LES BÉNÉVOLES DES COMITÉS DE PILOTAGE :

- Abire Laouadi
- Adeline Bonnet
- Alix-Anne Brugiere
- Anne-Sophie Lerouge
- Edson Dos Santos
- Eliza Mazan
- Fatima Farkhsi
- Gaëlle Orefici
- Hélène Marin
- Iman Elhany
- Johanna Manoukian
- Julie Menette
- Koralane Peltier
- Magali Bichard
- Marion Atdjian
- Marion Bignet
- Mathilde Mayuma
- Manon Serraz
- Romane Dartois
- Romina Febbro
- Sarah Boudou
- Sedera Ranaivoarinosy
- Sophie Renard
- Virginie Koh
- Floriane Stricot
- Lux Saskia
- Valence Borgia
- Anae Perez
- Anaïs Defosse
- Camille Jérémie
- Esther Vogel
- Juliette Crouzet
- Louise Beriot
- Léonore Bocquillon
- Anaïs Mercuriali
- Sarah Beck
- Sophie Soubiran
- Zoé Royaux

# L'ASSOCIATION DE SOUTIEN VIT GRÂCE À SES MÉCÈNES

CETTE ANNÉE, NOUS SOUHAITONS REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT NOS GRANDS MÉCÈNES



FONCTIONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET AUTRES PROJETS



## PROGRAMME FORCE JURIDIQUE



## PROGRAMME ABRI D'URGENCE

### • UN ABRI POUR TOUTES



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### • ABRI D'URGENCE



## PROGRAMME SORORITÉ

### • TOUTES SOLIDAIRES



GROUPE  
D'ASSURANCE  
MUTUALISTE  
ENGAGÉ



FONDATION  
BNP PARIBAS

Capgemini

gec1na



ACCOR



BFM

Cdiscount

Assurons  
un monde  
plus ouvert



CRÉDIT MUNICIPAL  
DE PARIS



MODERNE DEPUIS 1637



Fondation  
Bettencourt  
Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987

FONDATION  
nexity



LA FONDATION



fondation  
suez

FONDATION  
D'ENTREPRISE  
VINCI  
POUR LA CITÉ



ISC  
FRANCE

J e a n - M a r c  
D U M O N T E T  
P R O D U C T I O N

Johnson & Johnson

L'ORÉAL  
PARIS

LANCEL  
PARIS 1876

Lenovo



LPA-CGR avocats

MAISONS  
DU MONDE

Matmut  
MA VALEUR SÛRE

OMG  
OmnicomMediaGroup

RMC

sARENZA.

SFR

TF1  
Initiatives  
DES ACTIONS QUI NOUS RASSEMBLENT

• COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE

MONOPRIX

• RETOUR À L'EMPLOI

fondation  
suez

✳ île de France

PROGRAMME STAND UP

L'ORÉAL  
PARIS

RIGHT  
TO  
BE  
FORMERLY HOLLABACK!

✳ île de France



PROGRAMME AUDACIEUSES

• CITÉ AUDACIEUSE

VILLE DE  
PARIS

Galeries  
Lafayette

FONDATION  
CHANEL

FONDATION  
SAINT-GOBAIN

LA PLATEFORME  
DU BATIMENT  
GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT



• #REGARDEMOBIEN

# Little Stories

GRUPE AUSTRALIE.GAD

**BFM**

**CENT  
QUATRE  
#104 PARIS**

**france•tv**

*Galleries  
Lafayette*

**jellyfish**

*La Fondation*  
**MONOPRIX**



**LE  
PETIT OISEAU**  
VA SORTIR

**Meta MIKROS**

**OMG**  
OmnicomMediaGroup



**PATRICIA GOLDMAN**  
COMMUNICATION

**RMC**

**SNCF**  
GARES  
& CONNEXIONS

**TAPAGES  
& NOCTURNES**

**TF1**  
LE GROUPE

**TSF**

**UGG®**

## PUBLICATIONS ET RAPPORTS

**KANTAR**

**mgen\***

# ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES

---

[www.fondationdesfemmes.org](http://www.fondationdesfemmes.org)  
[bonjour@fondationdesfemmes.org](mailto:bonjour@fondationdesfemmes.org)



[@Fondationdesfemmes](https://www.instagram.com/Fondationdesfemmes)



[@Fondationfemmes](https://twitter.com/Fondationfemmes)



[linkedin.com/company/fondation-des-femmes](https://www.linkedin.com/company/fondation-des-femmes)



[facebook.com/FondationDesFemmes/](https://facebook.com/FondationDesFemmes/)